

Entrer au lycée général et technologique

Préparer dans un continuum de 3 ans (2^{de}, 1^{re} et terminale), un bac général ou technologique* ouvrant les portes de l'enseignement supérieur, tel est l'objectif des voies générale et technologique.

* ou un brevet de technicien

➤ En 2^{de} générale et technologique : se déterminer pour une série de 1^{re}

La classe de 2^{de} générale et technologique est d'abord une classe de détermination. Son objectif : vous permettre de préparer et préciser vos choix en vue d'une orientation en classe de 1^{re} générale ou technologique.

Votre emploi du temps comportera une part très importante d'enseignements communs à tous les élèves (80 % du total des enseignements) pour vous donner une culture générale solide. S'y ajoutent 2 enseignements d'exploration au choix (d'une durée de 1 h 30 chacun) pour préparer, en connaissance de cause, votre choix de série de 1^{re}. Ils vous permettront : 1/ de découvrir de nouveaux domaines disciplinaires et les activités qui y sont associées ; 2/ de vous informer sur les cursus possibles en 1^{re} et en terminale, comme dans l'enseignement supérieur ; 3/ de connaître les activités professionnelles auxquelles les domaines peuvent conduire.

À noter : le choix d'enseignements d'exploration ne conditionne l'accès à aucune série de 1^{re}.

➤ En 1^{re} : commencer à « caractériser » ses études

La classe de 1^{re} amorce le processus de spécialisation sans s'enfermer dans des choix figés.

- **En 1^{re} générale** : l'emploi du temps est consacré à des enseignements communs à tous les élèves (français, LV1 et LV2, histoire-géo, ECJS...). Ces enseignements représentent une part importante de l'horaire global, ce qui peut faciliter d'éventuels changements de série.

Quant aux enseignements spécifiques à chaque série, ils constituent une première étape vers une spécialisation plus poussée du bac, qui interviendra en terminale, en vue d'une poursuite d'études supérieures.

- **En 1^{re} technologique** : les enseignements généraux (français, langues, histoire-géo...) permettent de consolider les savoirs fondamentaux en donnant à tous les élèves des repères culturels et historiques. Cela vous permet, si vous le souhaitez, de changer de série ou de voie, en cours ou en fin d'année, sous certaines conditions.

Les formations technologiques sont organisées dès la 1^{re}



© Jérôme Pallé / Onisep

par grands domaines : sciences de la gestion, sciences et technologies industrielles et du développement durable, sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, sciences de laboratoire, santé et social, création design et arts appliqués.

Les séries technologiques rénovées sont moins spécialisées qu'auparavant pour favoriser les poursuites d'études supérieures.

Les séries STI2D et STL réservent une place importante aux enseignements technologiques transversaux à côté des enseignements spécialisés par domaine.

La série STMG comporte une 1^{re} commune à tous les élèves.

Les séries ST2S et STD2A comportent des enseignements technologiques spécifiques dont le poids horaire est plus faible en 1^{re} qu'en terminale.

Dans toutes les séries, l'emploi du temps privilégie les enseignements technologiques, pour mener à bien des études de cas concrets.

➤ En terminale : préparer ses études supérieures

- **En terminale générale** : à côté des enseignements communs, les élèves suivent des enseignements spécifiques à leur série. Certains de ces enseignements, appelés « enseignements de spécialité », sont optionnels. Ils permettent une ouverture sur des domaines d'études variés, à l'intérieur de chaque série (droit et grands enjeux du monde contemporain en L ; informatique et sciences du numérique en S ; sciences sociales et politiques en ES, par exemple). Ou ils approfondissent les connaissances dans les disciplines dominantes.

- **En terminale technologique** : la spécialisation est plus forte dans la perspective d'études supérieures. Dans certaines séries (STI2D, STL, STMG), plusieurs spécialités permettent de diversifier les profils. ■

NB : pas d'enseignements spécifiques dans les séries sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ; techniques de la musique et de la danse ; hôtellerie.

La 2^{de} générale et technologique

Cette 1^{re} année de lycée va vous permettre d'explorer des domaines d'études, pour choisir une série de bac général ou technologique. Son objectif : vous donner une culture générale commune, vous permettre de tester vos goûts et vos aptitudes en découvrant de nouvelles disciplines, avant de poursuivre vers un bac général ou technologique.

8 enseignements obligatoires communs à tous les élèves

■ Français

4 grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre les XVII^e et XX^e siècles) à travers des groupements de textes et des œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

■ Histoire-géographie

L'histoire des Européens est replacée dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle. En géographie, le programme (qui propose 4 thèmes) est centré sur les questions de développement durable.

■ Langues vivantes étrangères (LV1 et LV2)

L'organisation en groupes de compétences facilite le travail sur la communication, notamment l'expression orale. Le recours aux baladeurs numériques permettent un travail personnalisé et plus autonome.

■ Mathématiques

Organisées autour de 3 domaines (fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités), les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

■ Physique-chimie

3 thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder de grandes questions de société et proposent une perspective historique, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

■ Sciences de la vie et de la Terre (SVT)

Les 3 thématiques (la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes

auxquels l'humanité d'aujourd'hui se trouve confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes d'argumentation des sciences.

■ Éducation physique et sportive (EPS)

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle permet à chaque élève de développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité et entretenir sa santé.

■ Éducation civique, juridique et sociale (ECJS)

À travers des études de cas concrets, la question des règles collectives qui organisent la vie de tous en société et qui fondent l'État est explorée.

Enseignements d'exploration

2 enseignements d'exploration

→ dont un 1^{er} enseignement d'économie au choix parmi :

■ Sciences économiques et sociales

Découvrir les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie à partir de quelques grandes problématiques contemporaines (consommation des ménages, production des entreprises...).

■ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations...).

→ et un 2^d enseignement, différent du 1^{er}, au choix parmi :

■ Biotechnologies

(voir aussi page 6)

Découvrir les protocoles expérimentaux et les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies ; aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques ; réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.





■ Création et activités artistiques (arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines)

Explorer divers lieux et formes en relation avec la création artistique contemporaine ; apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux de l'art ; découvrir la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

■ Création et innovation technologiques

(voir aussi ci-après)

Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable ; explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, des domaines techniques et des méthodes d'innovation.

■ Écologie, agronomie, territoire et développement durable

Découvrir un territoire rural ou périurbain, son organisation, ses projets et sa valorisation dans une perspective de durabilité, en s'appuyant sur des cas réels, en lien avec le développement durable. Les cours peuvent avoir lieu en classe et sur le terrain.

■ Langue vivante 3 étrangère ou régionale

Découvrir une langue nouvelle et une autre culture ; acquérir les bases de la communication orale et écrite, ainsi qu'un nouveau système graphique pour certaines langues.

■ Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec

Explorer 3 sujets d'étude : l'homme romain/grec, le monde romain/grec, les figures héroïques et mythologiques ; pratiquer la lecture des textes, notamment un extrait significatif d'une œuvre intégrale.

■ Littérature et société

Connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste ; percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société ; explorer la diversité des cursus et des activités professionnelles liés aux études littéraires.

■ Méthodes et pratiques scientifiques

Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie ; comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société ; découvrir certains métiers et formations scientifiques.

■ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Si non retenu en 1^{er} enseignement d'économie.

■ Santé et social

(voir aussi ci-après)

Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ; aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ; explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.

■ Sciences de l'ingénieur

(voir aussi ci-après)

Analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux à travers la question du développement durable ; découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.

■ Sciences économiques et sociales

Si non retenu en 1^{er} enseignement d'économie.

■ Sciences et laboratoire

(voir aussi ci-après)

Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire ; apprendre à connaître et à utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).

3 enseignements d'exploration

Les élèves intéressés par les technologies peuvent choisir 3 enseignements d'exploration composés d'un enseignement d'économie (sciences économiques et sociales ou principes fondamentaux de l'économie et de la gestion) et de 2 enseignements au choix parmi :

■ Biotechnologies

Découvrir les protocoles expérimentaux et les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies ; aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques ; réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.

■ Création et innovation technologiques

Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable ; explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, des domaines techniques et des méthodes d'innovation.

■ Santé et social

Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ; aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ; explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.

■ Sciences de l'ingénieur

Analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux à travers la question du développement durable ; découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.

■ Sciences et laboratoire

Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire ; apprendre à connaître et à utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).



© Laurence Prat / Onisep

1 enseignement d'exploration

Les élèves intéressés par le sport ou les arts appliqués peuvent choisir 1 seul enseignement d'exploration au choix parmi :

■ Arts du cirque

S'initier à l'univers du cirque, en collaboration avec un partenaire culturel habilité ; acquérir des savoir-faire fondamentaux dans les différentes techniques du cirque ; se constituer une culture des arts du cirque et du spectacle vivant.

■ Éducation physique et sportive

Suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques ; découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.

■ Création et culture design

Acquérir les bases d'une pratique exploratoire et créative du design ; appréhender une démarche de conception fondée sur des approches sensibles, plastiques, technologiques, économiques de différentes cultures et époques.

1 enseignement facultatif

En **2^{de} générale et technologique**, un enseignement à choisir parmi : latin ; grec ; LV3 étrangère ou régionale ; arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre) ; EPS ; un atelier artistique (dans certains lycées). Et pour les élèves des lycées agricoles : hippologie et équitation ; pratiques sociales et culturelles ; pratiques professionnelles

À noter : un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et de l'enseignement facultatif.

1 accompagnement personnalisé pour tous les élèves

Il est destiné à répondre plus étroitement aux besoins des élèves. Il peut comprendre des activités variées, en particulier :

- du travail et du soutien sur les méthodes, pour aider les élèves à s'adapter aux exigences du lycée ;
- de l'approfondissement, pour aborder certaines matières, de manière différente, ou certains domaines ;
- de l'aide à l'orientation, pour aider les élèves à construire leur projet de formation.



INFO +

Des stages et un tutorat pour faciliter vos choix d'orientation et de formation

- Pour les élèves qui souhaitent changer de série ou de voie, et après avis du conseil de classe de l'établissement fréquenté (passage de la voie professionnelle à la voie générale et technologique) ou après avis pédagogique de la classe de l'établissement d'accueil (passage de la voie générale et technologique à la voie professionnelle), des **stages passerelles** peuvent être organisés pour acquérir les compléments d'enseignement indispensables au changement d'orientation. Ces stages concernent en priorité les élèves de 1^{re} générale ou technologique, éventuellement les élèves de 2^{de}, et exceptionnellement les élèves de terminale. Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de votre établissement.
- Pour consolider vos connaissances ou améliorer vos méthodes de travail, vous pouvez suivre un **stage de remise à niveau** organisé au cours de l'année scolaire ou pendant les vacances.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'un **tuteur** pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et vos choix d'orientation, tout au long de votre scolarité au lycée.

→ Enseignements et horaires en 2^{de} générale et technologique

Enseignements communs obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2 (a)	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
EPS	2 h
ECJS (b)	0 h 30
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles
2 enseignements d'exploration :	
1 premier enseignement d'exploration au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
1 second enseignement d'exploration, différent du 1^{er} enseignement retenu, au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Littérature et société	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Méthodes et pratiques scientifiques	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et activités artistiques : au choix parmi arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines	1 h 30
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
LV3 (a)	3 h
Écologie, agronomie, territoire et développement durable (d)	3 h
3 enseignements d'exploration, pour les élèves intéressés par les technologies :	
1 premier enseignement d'exploration au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
2 enseignements d'exploration au choix parmi :	
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
1 enseignement d'exploration au choix, pour les élèves intéressés par le sport ou les arts appliqués :	
EPS (c)	5 h
Arts du cirque	6 h
Création et culture design	6 h
Enseignements facultatifs, 1 au choix parmi :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
LV3 (a)	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
EPS	3 h
Hippologie et équitation (d)	3 h
Pratiques sociales et culturelles (d)	3 h
Pratiques professionnelles (d)	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

NB : un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et des enseignements facultatifs.

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 heure avec un assistant de langue. La LV2 et la LV3 peuvent être étrangères ou régionales.

(b) Cet enseignement est pratiqué en groupe à effectif réduit.

(c) Cet enseignement ne peut se cumuler avec l'enseignement facultatif d'EPS.

(d) Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.